

## ***Les barrières ne protègent pas : elles enferment !***

*Trump a annoncé mercredi 2 avril – la veille on aurait pu croire à un poisson d'avril ! – une hausse des droits de douane perçus par les États-Unis. La guerre économique est déclarée, au risque de précipiter rien de moins qu'une crise de l'économie mondiale.*

### **L'impérialisme américain à l'offensive**

Cette taxation va renchérir la plupart des marchandises de 10 % à 50 % selon les pays. Les automobiles ont droit à un minimum de 25 % d'où qu'elles viennent. Les produits chinois, déjà taxés à hauteur de 20 %, se voient infliger 34 points de plus, soit un total de 54 % !

Pour justifier cette remise en place de barrières douanières à un niveau jamais vu depuis plus d'un siècle, Trump présente son pays comme la victime du libre-échange... que ses prédécesseurs ont imposé pour asseoir la domination des États-Unis sur l'économie mondiale !

À l'entendre, ses droits de douane à lui seraient une réponse « gentille » à ceux prétendument plus élevés des autres pays. C'est un mensonge pur et simple. Mais un mensonge assorti d'une menace, celle de les augmenter encore. De fait, bon nombre de pays semblent préférer négocier avec le chef de la principale puissance de la planète.

### **Leur guerre économique... avec notre peau !**

D'autres envisagent de rendre coup pour coup et taxe pour taxe. Pas tant du côté de l'Europe, où Macron joue au chef de bande, mais brasse surtout de l'air – un comique de répétition lassant à force de n'être même pas drôle –, que du côté de la Chine, qui a annoncé une hausse miroir de 34 % de ses droits de douane sur les produits américains. Qu'il y ait riposte ou pas, les exportations refoulées aux États-Unis vont chercher à s'écouler dans d'autres pays. Lesquels pourraient à leur tour... relever les taxes sur leurs importations !

Cette perspective d'une escalade générale des barrières douanières a immédiatement fait chuter les cours des principales bourses de la planète. Les capitalistes ont peur, certes, mais du côté des travailleurs, nous aurions tort de nous réjouir. Dans l'immédiat, c'est l'inflation qui menace aux États-Unis.

Les entreprises étrangères ne céderont pas leurs bénéfices aux douaniers : elles augmenteront donc leurs prix. Demain, c'est l'emploi qui risque de trinquer. À Detroit, capitale de l'automobile des États-Unis, des ouvriers angoissent de voir les droits de douane s'appliquer sur les châssis en aluminium provenant du Canada, à quelques kilomètres seulement. Le prix des voitures qu'ils produisent grimperait en flèche, au risque que personne ne les achète... et que leur patron les licencie.

### **Réindustrialisation, piège à c...**

Trump minimise. Ces « perturbations » seraient un mauvais moment à passer avant que l'appétissant marché américain amène la relocalisation d'usines aux États-Unis. Chez nous aussi, tout le monde parle de réindustrialisation, de la gauche à l'extrême droite. Mais personne ne le fait. Barrières douanières ou non, ce qui attire les capitalistes, ce sont les possibilités de faire du profit sur l'exploitation des travailleurs. Et, des plus protectionnistes aux plus libre-échangistes, tous les dirigeants capitalistes, comme Macron, et ceux qui aspirent à l'être, comme Le Pen et Bardella, s'accordent pour vouloir renforcer ces possibilités.

### **Entre travailleurs, pas de frontières !**

Bien des syndicats, ici ou ailleurs, cèdent aux sirènes du protectionnisme. Comme si l'État aux mains des patrons pouvait faire autre chose qu'aider ces derniers à nous exploiter ! Libre-échange ou barrières douanières, ce sont les deux faces d'une même médaille : le capitalisme !

Les barrières douanières ne nous protégeront pas plus des bas salaires et des licenciements que la fermeture des frontières aux immigrés. Nos adversaires ne sont pas les travailleurs des autres pays : c'est même précisément par des luttes communes contre nos exploitateurs communs que nous pourrons remettre à l'endroit ce monde qui marche sur la tête.



## Nouvelle classification, vieille arnaque

Après des années de discussions entre les syndicats et l'UCANSS, la nouvelle classification est sortie. L'objectif était de revoir les niveaux et les points correspondants. L'UCANSS veut agir sur plusieurs leviers, dont l'attractivité des emplois et la fidélisation des employés. Effectivement, avec des salaires très bas, l'assurance maladie et la Cramif ont du mal à recruter et à garder les salariés.

Il y aura quelques points d'augmentation à l'embauche sur certains métiers. Par contre, pour celles et ceux qui sont déjà, il n'y aura pas grand-chose, à part 3 points de plus (pour tout le monde), avec rétro activité au 1er janvier. Rappelons que la valeur du point est de 7,60939€. Faites vos calculs.

## La fermeture du centre de santé, c'est toujours non !

Suite au rapport d'expertise sur le PSE du centre de santé, qui s'est révélé accablant pour la direction, il s'est tenu lundi 31 mars une réunion de CSE. Il a été décidé un report du vote du projet d'un mois.

Cela fait plusieurs fois que la direction recule la date de vote du projet. C'est bien normal car ce projet ne tient absolument pas debout. Fermer un centre de santé de cette ampleur dans un désert médical !...

Une mobilisation des travailleuses et des travailleurs, tout comme des usagers, pourrait définitivement l'enterrer.

## Encore un fois, des centres de santé pris la main dans le sac !

L'Assurance Maladie a annoncé, lundi 7 avril, le déconventionnement de sept centres du réseau Ophtalmologie Express, suspectés de pratiques frauduleuses. Le préjudice financier dépasse 6,6 millions d'euros au niveau national, pour cette seule entreprise !

L'AM assure se structurer pour détecter les fraudes qui sont « de moins en moins artisanales et de plus en plus sophistiquées » de la part « d'acteurs en réseau ». Et dans le même temps, on ferme les centres de santé de la CRAMIF et de la Croix-Rouge, alors que l'ANS autorise l'ouverture de ces centres privés qui pullulent... et escroquent l'AM. ...Et alors même que celle-ci ne s'avoue pas équipée pour les contrôler !

Le président fondateur des centres Ophtalmologie Express a, en plus, le culot de dénoncer « la mort » de son groupe « parce que l'État n'a pas su tenir ses promesses, cédant sous la pression de ses geôliers ». Toute cette situation, on pourrait croire à un sketch...

## Marine Le Pen à la peine

« Il faut être beaucoup plus dur sur les peines » disait Le Pen pendant la campagne présidentielle de 2022... Trois ans plus tard, la voilà condamnée à quatre ans de prison dont deux ferme, et à cinq ans d'inéligibilité, même si elle fait appel de sa condamnation. Le Pen et son clan ont détourné de l'argent public pour alimenter leur parti... et faire croquer les amis. Les assistants parlementaires du RN payés 5000 à 9000 euros par mois sans travailler n'ont rien à envier aux Fillon, Cahuzac ou Sarkozy. Le RN, parti des ouvriers ?

## Réunion : le système sanitaire débordé par le chikungunya

Une épidémie de cette maladie virale transmise par des moustiques sévit à la réunion avec plus de 20 000 cas recensés depuis août dernier, dont 6 000 nouveaux cas du 17 au 23 mars.

Les services d'urgence du CHU de l'île sont submergés et le plan blanc, dispositif qui permet de déprogrammer certaines opérations et de rappeler du personnel en congé, a été déclenché. Une campagne de vaccination doit commencer la semaine prochaine mais est rendue difficile par le manque de personnel et de moyens. Car, comme en Métropole, le sous-financement est responsable de l'état désastreux du système sanitaire réunionnais.

## La loi des voleurs

Depuis le 1er mars, les salariés du public ne reçoivent plus que 90 % de leur salaire en cas d'arrêt maladie de moins de trois mois. Soit une économie de 900 millions d'euros pour le budget de la Sécu. Mais depuis le 1er avril, les salariés du privé sont eux aussi attaqués par une baisse des indemnités journalières, passant d'une cinquantaine d'euros à moins de quarante. Soit une économie de 600 millions d'euros. Au total, la nouvelle loi de financement de la Sécurité sociale permet de nous voler plus d'un milliard et demi d'euros.

## Assurance chômage : la réforme de 2019 a renforcé la précarité

Le Comité de suivi des retraites a rendu son rapport sur la première grande réforme de l'assurance chômage menée entre 2019 et 2021, portée par Muriel Pénicaud. Censée lutter contre les contrats courts, elle a maintenu les travailleurs dans des emplois précaires tout en diminuant leurs allocations. Elle n'a pas généré d'emplois durables et a renforcé la précarité des demandeurs d'emploi, tout en les appauvrissant. Et celle adoptée l'an dernier va dans le même sens.